

Info Covid-19

Mise à jour : Lundi, 8 mars, 2021 - 19:51

Toutes les personnes de retour de Wallis-et-Futuna depuis le 25 janvier doivent s'isoler et appeler le 05 02 03 (appel gratuit). Ce numéro vert est également en place pour répondre, investiguer et orienter les éventuels cas contact.

POINT SANITAIRE

CORONAVIRUS
Covid-19

Dimanche 7 mars

Neuf nouveaux cas aujourd'hui

10

tests effectués ce jour

67

cas confirmés
(dont 9 à l'unité Covid-19 de l'hôpital)

0

patient en réanimation

23 194

tests réalisés
depuis le 18 mars 2020

L'essentiel de l'actualité

- Un **confinement strict de la population** débute ce **lundi 8 mars à partir de minuit** jusqu'au **lundi 22 mars** inclus.
- Les déplacements hors du domicile sont interdits sauf pour certains motifs (trajets domicile-travail, achats essentiels, rendez-vous médicaux, etc.) et uniquement à condition d'être muni d'une **attestation professionnelle de déplacement** ou d'une **attestation de déplacement dérogatoire**. Une **attestation de déplacement dérogatoire simplifiée** est disponible pour les personnes en situation de handicap. En savoir plus, [CLIQUER ICI](#).
- 📄 [Attestation professionnelle de déplacement.pdf](#)
- 📄 [Attestation de déplacement dérogatoire.pdf](#)
- 📄 [Attestation de déplacement-personnes en situation de handicap.pdf](#)
- À partir du samedi 13 mars, le **port du masque chirurgical ou UNS1 est obligatoire hors du domicile, dès 11 ans**, à l'exception des personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical.
- Les manifestations, rassemblements, réunions professionnelles, **amicales, sportives, familiales, religieuses** ou **coutumières** sont **interdites**. Pour en savoir plus, [CLIQUER ICI](#).
- Les **commerces essentiels restent ouverts** (alimentation, pharmacies, tabacs, stations-service, etc.). Les **établissements de loisirs** et les **commerces ou services non essentiels recevant du public** sont **fermés**. Pour en savoir plus, [CLIQUER ICI](#).
- Tous les **établissements scolaires, de formation** et les **crèches** sont **fermés**. Un système d'accueil est mis en place dès mardi 9 mars pour les enfants de moins de 16 ans des personnes exerçant des professions indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Pour en savoir plus, [CLIQUER ICI](#).
- Les **transports en commun** (vols intérieurs, réseau de cars RAI et transports maritimes) sont **suspendus**. Le **réseau Tanéo est maintenu**.
- Les **vols internationaux de passagers à destination de la Nouvelle-Calédonie** seront suspendus à compter de **vendredi 12 mars**. Les **transports aériens et maritimes de marchandises** sont **maintenus**. Les magasins seront alimentés régulièrement.
- **Toutes les personnes*** (étudiants en fin de cursus, particuliers et professionnels) qui souhaitent venir ou revenir en Nouvelle-Calédonie pour un besoin impérieux ou faire un aller-retour entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur, qu'elles détiennent ou non un billet d'avion et/ou une réservation, doivent remplir le [formulaire de recensement](#).
- * À l'exception des personnels navigants de cabine et des professionnels de santé qui accompagnent les évacuations sanitaires.
- Une **quatorzaine obligatoire** dans un hôtel est en vigueur pour les passagers qui arrivent en Nouvelle-Calédonie pour un **motif impérieux**, par avion ou navire de plaisance. Il peut s'agir :
 - pour les particuliers, d'une **quatorzaine gratuite** dans l'un des hôtels réquisitionnés par le gouvernement, soumise à un **délai d'attente variable** ;
 - pour les particuliers qui le souhaitent et pour les professionnels indispensables, d'une **quatorzaine payante** dans les hôtels "Beaurivage" ou "Gondwana", avec un **délai d'attente réduit**.Ces deux types de quatorzaine **respectent les protocoles sanitaires** établis par la DASS et font l'objet d'un **test PCR à l'issue**.
- Pour toute question au sujet des **évacuations sanitaires**, contacter la CAFAT : Dr Bruno Glasman, tél. 25 58 08, bglasman@cafat.nc

Pour tout savoir sur [les arrivées en Nouvelle-Calédonie](#), [CLIQUER ICI](#).
Pour tout savoir sur [les départs de Nouvelle-Calédonie](#), [CLIQUER ICI](#).

Contacts utiles

Pour toutes les questions relatives aux règles de confinement

26 63 26 (de 8 h à 17 h, 7j/7) ou pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Pour toutes les personnes de retour de Wallis-et-Futuna depuis le 25 janvier et les cas contact
05 02 03

Pour le dispositif d'accueil d'enfants des professions prioritaires
05 00 16 (de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi)

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

-  [Attestation professionnelle de déplacement.pdf](#) (187.35 Ko)
-  [Attestation professionnelle de déplacement.docx](#) (89.87 Ko)
-  [Attestation de déplacement dérogatoire.pdf](#) (185.32 Ko)
-  [Attestation de déplacement dérogatoire.docx](#) (91.39 Ko)
-  [Attestation de déplacement-personnes en situation de handicap.pdf](#) (166.8 Ko)
-  [Attestation de déplacement-personnes en situation de handicap.docx](#) (473.67 Ko)

 Abonnez-vous aux Flux RSS

 Restez notifié par mail à chaque nouvelle publication

LIENS UTILES





 **internet-signalement.gouv.nc**
Portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet

 **Géorep**
Portail de l'information géographique
de la Nouvelle-Calédonie

Emploi
•gouv•nc
Déposez vos offres en ligne,
c'est simple !



Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie



Contact



Emplois



Marchés publics



Plan du site



Accessibilité